

# Petit vocabulaire de la Charte de la personne accueillie

La charte de la personne accueillie est un **document officiel** qui donne des règles obligatoires à respecter

Ce document doit être affiché dans tous les établissements



Sur cette charte, il y a :

- 8 **droits** et
- 4 **principes**

Un principe c'est une règle de conduite de la société

## Les droits :

### 01 droit à un accompagnement adapté

Cela veut dire que chaque personne est différente avec des besoins différents

L'accompagnement doit être fait sur mesure pour chacun

Être accompagné, cela veut dire être aidé

par exemple pour :

- faire les choses
- apprendre
- comprendre

### 02 droit à l'information

Avoir une information, c'est recevoir des renseignements sur les choses

Par exemple sur :

- le fonctionnement de l'établissement
- mon accompagnement

### 03 droit à la renonciation

La renonciation, cela veut dire :

- abandonner un droit
  - ou changer d'avis
- par exemple sur l'accompagnement

C'est une décision qui ne se prend pas à la légère.

### 04 droit au respect des liens familiaux

Cela veut dire pouvoir rester en contact avec sa famille

Cela peut être :

- en vrai par exemple avec des visites
- par téléphone
- en vidéo

### 05 droit à la protection

La protection, cela veut dire être défendu contre un danger

C'est aussi le droit d'être en sécurité dans tous les aspects de la vie

### 06 droit à l'autonomie

L'autonomie, c'est pouvoir décider des choses pour moi-même

C'est aussi vouloir pour moi-même

### 07 droit civique

Avoir un droit civique, c'est pouvoir participer à la vie de mon pays

- par exemple :
- voter pour choisir le maire de la ville, le président du pays ...
  - se présenter aux élections
  - devenir tuteur ou curateur d'une personne

### 08 droit à une pratique religieuse

La pratique religieuse, c'est avoir le choix de vivre une religion

C'est aussi pouvoir respecter les règles et les interdictions de sa religion

## Les principes :

### 01 Principe de non-discrimination

La non-discrimination, cela veut dire qu'il est interdit de traiter différemment une personne à cause d'une différence

Cela signifie que tout le monde doit être traité de la même manière

### 02 le respect de la dignité de la personne et de son intimité

La dignité c'est « ne pas se sentir dégradé ou diminué par nos actes ou les actes des autres »

Cela veut dire ne pas se sentir mal à cause

- de ce que l'on fait
- de ce que les autres font ou disent sur nous

### 03 Principe du libre choix, du consentement éclairé et de la participation de la personne

Le libre choix, c'est la liberté de choisir

C'est aussi être capable de prendre des décisions

Le consentement éclairé, c'est être sûr d'avoir bien compris les choses avant de

- faire un choix
- donner son accord.

La participation, c'est prendre part à quelque chose

L'association d'autoreprésentants « Nous Aussi » a donné aussi comme définition

- être inclus
- être reconnu
- donner son avis
- proposer des idées
- s'informer
- réfléchir à des solutions

### 04 Principe de prévention et de soutien

La prévention c'est réfléchir à l'avance aux éventuels dangers ou problèmes et faire tout pour les éviter.

Le soutien c'est être à côté de quelqu'un pour

- par exemple :
- aider
  - encourager
  - donner de la force
  - reconforter